

**ALGERIE TELECOM**  
**Direction Opérationnelle Des Télécommunications de Chlef**  
**Sous-Direction Technique**

Réf : AT/DO Chlef/ SDT /DRA / N° 209 / 25

Chlef, le 24/02/2025

A

**Monsieur le Gérant de l'entreprise**

**CHEHRI OQBI**  
**Hay Salem Bocca Sahnoun N°03**  
**WILAYA - CHLEF**

**OBJET : 02ème Mise en demeure**

Par la présente, je vous mets pour en demeure pour la deuxième fois de reprendre les des travaux d'entretien et maintenance des ouvrages d'infrastructures au niveau de Sobha MSAN SOBN02, abandonnés depuis plusieurs mois, dans un délai de 48 heures, dès la réception de ladite mise en demeure

A défaut de non reprise des travaux dans le délai imparti, je me verrai de prendre toutes les mesures nécessaires qui s'imposent envers votre entreprise pour la résiliation unilatérale du contrat en question aux torts de votre entreprise.

**Le Directeur**



Directeur Opérationnel  
des Télécommunications  
de Chlef  
Signé. ETTOUIL Nabil